



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 avril 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Avril 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 1999

**Vente d'une parcelle de terrain à la société SODIP dans le lotissement des
Ors à Mendès France**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT,
M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à M. Jacques VANDIER.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Janine LUCAS, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile
MORISOT

DELIBERATION D99217

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 avril 1999

Développement Economique

**Vente d'une parcelle de terrain à la société SODIP dans le
lotissement des Ors à Mendès France**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La société SODIP, grossiste en peinture et vernis pour l'industrie, est installée en location rue du Fief d'Amourettes dans la zone d'activités de Souché.

Afin de poursuivre son développement, elle souhaite acquérir une parcelle de terrain dans le lotissement des Ors, d'une superficie de 4 000 m² environ afin d'y édifier un bâtiment de 1 000 m².

Elle emploie aujourd'hui 17 personnes et prévoit le recrutement de 3 personnes supplémentaires pour cette nouvelle installation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la société SODIP ou à toute société qu'elle désignera pour réaliser l'opération une parcelle de terrain de 4 000 m² environ rue du Vigneau de Souché à Mendès France ;
- fixer le prix de vente à 40 F HT le m² auquel il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur sur les terrains à bâtir ;
- préciser que les frais de géomètre, de notaire et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur ;
- préciser que le prix de la vente sera payé comptant à la signature de l'acte authentique ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte authentique à intervenir ;
- préciser que la recette résultant de cette cession sera imputée à l'article 92903 compte par nature 775.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)